FICHE DE POSTE SPÉCIFIQUE
Année 2022/2023

IDENTIFICATION DU POSTE	RÉFÉRENCE	**N°10**
	INTITULÉ DU POSTE	**ENSEIGNANT COORDONNATEUR DU PREMIER DEGRÉ EXERÇANT EN ULIS DE COLLÈGE**
	PLACE DU POSTE	Les Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) sont des dispositifs ouverts implantés en collège.
PROFIL DU POSTE	CADRE GÉNÉRAL	L'ULIS collège accueille des élèves orientés par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapés (CDAPH) dans le cadre de leur projet personnalisé de scolarisation (PPS).
	MISSIONS	– Coordonner les activités pédagogiques conduites au sein du dispositif et en inclusion. La visée est de mettre en œuvre les parcours très individualisés d'élèves présentant des troubles des fonctions cognitives importants ou des troubles spécifiques – Assurer des enseignements adaptés qui vont développer ou consolider certains apprentissages tels que prévus par les projets personnalisés des élèves. (PPS) – Elaborer avec les autres enseignants de l'équipe des modalités d'évaluation. – Construire le parcours Avenir des élèves dès la 5ème au sein de l'ULIS , puis lors de la fréquentation des champs professionnels de SEGPA et/ou des ateliers d' IMPRO en 4ème et 3ème ainsi qu'au cours de stages de découverte en CFA ou en entreprise afin de préparer une orientation professionnelle adéquate à l'issue de la 3ème.
	FONCTION	– Mettre en place l'inclusion des élèves ; – Faciliter l'enseignement des professeurs en leur fournissant informations et appui pédagogique ; – Coordonner dans les emplois du temps les accompagnements par l'auxiliaire de vie scolaire ainsi que les interventions des personnels de services spécialisés ; – Favoriser en équipe la préparation de l'insertion professionnelle ; – Favoriser la participation des élèves de l'ULIS aux activités pédagogiques, éducatives et professionnelles, dans les classes du lycée professionnel, de manière régulière ou ponctuelle.
	COMPÉTENCES	– Connaître l'environnement réglementaire et institutionnel concernant la scolarisation, les aides spécifiques et l'accompagnement éducatif des élèves en situation de handicap ; – Savoir analyser les besoins éducatifs particuliers des élèves et les prendre en compte dans chaque projet individuel ; – Savoir mettre en œuvre des pratiques pédagogiques différenciées et adaptées visant à développer les compétences attendues en lien avec le projet professionnel ; – Être en capacité d'associer les familles à la mise en œuvre d'un parcours de formation adapté à leur enfant et de s'intégrer dans une équipe pluri professionnelle.
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRÉ-REQUIS (diplômes ou expérience)	- **Être titulaire du CAPPEI ou équivalent (priorité au CAPPEI correspondant au poste)**
	INDEMNITÉS ANNUELLES	☞ Indemnité fonction particulière (408) ☞ Indemnité SEGPA EREA ULIS ESMS (1994) ☞ ISAE (1914) ☞ Éligible à la REP/REP+ Poste ouvrant droit à la prime de fidélisation
	NOMINATION	**Poste à avis pour les non spécialistes.** Les partants en stage CAPPEI ULIS doivent constituer un dossier de candidature pour une affectation en ULIS collège. Affectation au mouvement principal à titre définitif soumise à diplôme
	MODALITÉS DE CANDIDATURE	Envoi du dossier de candidature (annexe 1) avec lettre de motivation, curriculum vitae et copie du dernier rapport d'inspection ou compte rendu du rendez-vous de carrière : **Par voie électronique exclusivement à l'adresse suivante : ce.93candidaturespap@ac-creteil.fr** **Au plus tard le 24 mars 2022** Entretien avec une commission de recrutement pour les affectations à titre provisoire et participation au mouvement informatisé pour tous. (Cf. lignes directrices de gestion)
	CONTACT	**Mme Lynda Kanounnikov - IEN BOBIGNY 2 ASH** ☎ **:** 01 43 93 74 18